
Réunion en visio-conférence de la commission Formation-Sécurité 28 mai 2021

Présents en visio-conférence :

- Francis Clar
- Michel Jacquemin
- Pascal Groell
- Lucien Rochet
- Jasmine Graff
- Véronique Chiti
- Claude Briend-Marchal
- François Besse

Début de réunion : 9h00

1) Partage des informations

- **Dérogation pour les vols découverte en avion** : 25h en 24 mois et 12 atterrissages en 90 jours, dérogation concernant peu le vol à voile.
- **Cours TEM du stage FI** : réalisé par Pascal et Philippe.
Ce cours est validé à 32 mn. Il sera visualisé avant l'entrée en stage FI.
- **Cours FI** : support pour instructeur et sécurité des vols achevé. Le lien pour consultation a été envoyé à tous les membres de la commission.
- **Liste des cours du module 1** : création et remis à jour ou complément du contenu des supports du module 1 quasi achevé. Prévoir les explications (mesures d'accompagnement) en présentiel (ateliers à Bourges) ou série de webinaires pour les formateurs. Prévoir une officialisation globale à Bourges et des webinaires explicatifs qui ont l'intérêt d'être enregistrés et donc utilisables dans le temps.
Une discussion s'est engagée sur l'impact des documents de la commission diffusés uniquement en numérique (exemple Actions Vitales HS Réglementation) avec un "rendement" faible. Nécessité d'un système de recherche d'informations (bibliothèque) ?
- **Webinaire sur la formation théorique SPL** : compte rendu prévu dans Actions vitales 20.
- **Conversion des licences FCL en licences SFCL** : une communication a été faite vers les FE (nécessité pour éviter certains blocages administratifs). Beaucoup de FE ont commencé à demander la conversion en licence SFCL. Il faut prévoir le même dispositif cet automne pour les FI.
La demande des stages RAN FI/FE en visio de manière permanente ou présenteielle est en cours. On choisira la formule la plus adaptée en fonction des circonstances. Voilà le bilan des stages en visio : 328 RAN FI faits en 2,5 mois contre 220/an auparavant. De plus 88 FE faits. Donc de très bons résultats. Nous voyons que l'organisation et la création des stages faites au niveau du RPF est optimale. Nous garderons à l'avenir cette organisation.
- **Modules eLearning** : 3 modules à revoir. Plus d'Aircrew (1178) à mentionner (sauf MED et DTO mais plus pour les licences). Mécanique de vol (stabilité et foyer aérodynamique) à préciser. Module TMG à simplifier.
- **Entité qualifiée** : pas de retour de la DGAC (arrêté).

2) Le new REX

- **Présentation par Pascal du nouveau concept Rex** : avec nécessité de le mettre en place (par lots si besoin) avant l'automne. Maquette de principe montrée en ligne, à prévoir en développement informatique. Discussion sur le formulaire avec ajout de nouvelles données.
Réunion prévue avec Luc Guillot pour intégrer le concept sur serveur fédéral. Programmée le 31 mai à 10h30.

3) Les groupes de travail Remorquage

– **Constitution des trois groupes** : Lucien a pris contact avec Jérôme Huret,

Objectif Performances : déboucher sur un outil simple et facile d'utilisation mais fiable concernant les performances au décollage en fonction de différents paramètres.

Objectif Matériel : câble, poignée de largage, etc. en cours.

Objectif Pilote : en cours.

– **Programme de réentrainement des pilotes remorqueurs** : retours sur l'expérience menée à Montaigu avec le document proposé. Tous les candidats ont été volontaires. Beaucoup de pilotes "anciens", qui remorquaient depuis très longtemps. La partie théorique a été réalisée et adaptée, la partie pratique en partie réalisée. La suite de cette mise à niveau a été prise en compte par le RP adjoint. Il faut s'adapter aux conditions locales. La méthode est bonne, il faut passer du temps sur place puis passer le relais à un instructeur local. Il est indispensable de réaliser cette réactualisation des connaissances (anciennes habitudes et des déviations aux procédures) mais la mise en place sur le terrain sera lente.

– **Décompte des pilotes instructeurs remorqueurs** : 305 listés par la DGAC (opérationnels ?). Prospection à prévoir auprès des clubs : liste des formateurs remorquage. A la lecture de la liste, il y a des oublis et des doublons.

4) Livret d'accueil du stagiaire

– Proposition de Jasmine : modification du contenu à prévoir, plus de photos, de féminines, faire rêver. Jasmine et François finalisent le document.

5) **Théorique SPL** : le théorique de la SPL est reconnu par équivalence comme théorique pour l'ULM.

6) Vol des 9 ans (avec un FI de FI) pour les FI

Point au sujet de la prorogation de la qualif FI

– **Point d'origine** : quel point d'origine à retenir ?

– La date de conversion à la licence **FCL**

– ou la date de délivrance du FI (si postérieure)

– ou un contrôle de compétence FI (si postérieure).

Il reste à voir le point technique pour l'intégration dans Gesasso.

– **Contenu de cette évaluation** : c'est identique à la délivrance du FI. Un briefings long et court, une leçon en vol et un débriefing. Le FI de Fi est désigné par le RP du DTO. Les FI de FI n'ont jamais fait de délivrance.

– **Communication** : à prévoir

7) DTO

– **Retrait des formations approuvées sur le site du ministère** : est-ce lié au suivi de la conformité des programmes des organismes de formation ? Ouvrir une page sur ato.cnvv.net avec les programmes FFVP déposés. Une démarche à mener par les fédérations concernées, via le CNFAS.

8) Communication

– **AV 20** : à prévoir après la saison, 3 numéros déjà sortis depuis début 2021

– **Webinaire** : thèmes à voir prochainement selon les demandes.

9) **Séminaire de Bourges** : post-réunion, nous avons l'autorisation de la FFVP d'organiser le séminaire de Bourges.

Fin de la réunion à 11h30.

Prochaine réunion le vendredi 25 juin à 9h00.

Le Président de la
Commission
Formation et Sécurité

